

La Guilde Dormaniste organise le salon du livre de la Confrérie de la Carotte

« **LES CAROTTES SE LIVRENT
EN DORMANT** »

Les 13 et 14 avril 2019

A la salle des fêtes de Dormans



INSCRIPTION EXPOSANTS LITTÉRAIRES



*Association
La Guilde Dormaniste*



Commune de Dormans



BULLETIN D'INSCRIPTION

CATEGORIE : *(cochez votre choix)*

AUTEUR ILLUSTRATEUR ÉDITEUR

RAISON SOCIALE / PSEUDONYME :

GENRE LITTÉRAIRE :

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Adresse email :

Tél. :

Portable :

RÉSERVATION DE STAND *(cochez vos choix)*

Stand Auteur

- emplacement **1,10 m** de largeur. **Prix : 5 €**
- emplacement **2,20 m** de largeur. **Prix : 10 €**

Stand Illustrateur

- emplacement **1,10 m** de largeur. **Prix : 5 €**
- emplacement **2,20 m** de largeur. **Prix : 10 €**

Stand Editeur – 4 auteurs maximum. Joindre les noms/prénoms des auteurs.

- emplacement **1,10 m** de largeur. **Prix : 5 €** emplacement **3,30 m** de largeur. **Prix : 15 €**
- emplacement **2,20 m** de largeur. **Prix : 10 €** emplacement **4,40 m** de largeur. **Prix : 20 €**

Réservation grille d'exposition – Attention, nombre de grilles disponibles limités !

- 1 grille. Prix : 5 €** **2 grilles. Prix : 10 €** **3 grilles. Prix : 15 €** **4 grilles. Prix : 20 €**

Adhésion à l'association « La Guilde Dormaniste »

Nombre de personnes : x 5 € = €

**Adhérez à notre association pour
soutenir nos prochains événements !**

Noms et prénoms des adhérents :

- ■
- ■
- ■



MODE DE PAIEMENT *(cochez votre choix)*

Additionnez le montant de vos réservations (stand, grille et adhésion), et communiquez-nous votre règlement par l'un des moyens de paiement suivants :

- Chèque Bancaire**, à l'ordre de « **La Guilde Dormaniste** » :

Merci de nous envoyer votre règlement accompagné de ce bulletin par courrier.

- Virement bancaire**, sur le compte :

IBAN : **FR76 1020 6510 2198 7217 4939 849**

Effectuez votre virement en le libellant de votre nom d'inscription, puis communiquez-nous ce bulletin par courrier ou par mail à : **laconfreriedelacarotte@gmail.com**

Adresse pour tout envoi postal : Association La Guilde Dormaniste
La Confrérie de la Carotte
C/O Virginie GOEVELINGER
42 Rue du Docteur Moret
51700 DORMANS

L'inscription ne sera définitive qu'à réception et encaissement de votre règlement.

ENGAGEMENT

Je soussigné(e),
souhaite participer au Salon du Livre de la Confrérie de la Carotte, organisé par « La Guilde Dormaniste », se tenant les 13 et 14 Avril 2019, à la salle des fêtes de Dormans.

Noms des personnes présentes sur le stand :

-
-
-
-

Noms des accompagnateurs (pour élaboration des badges) :

-
-
-
-



CONDITIONS D'ORGANISATION

Je prends connaissance et accepte sans restriction les conditions des organisateurs décrites ci-dessous :

L'exposant :

- S'engage à s'installer dans la matinée du samedi 13 avril avant 10 heures. Au-delà de 11h et sans précision de votre part, le stand sera récupéré par l'organisation.
- S'engage à démonter son stand le dimanche 14 avril à partir de 18h00.

Pas d'inscription possible pour une seule journée, merci de votre compréhension

- Autorise La Guilde Dormaniste, La Confrérie de la Carotte ainsi que la Commune de Dormans à communiquer mon nom, mes photos et autres sur les supports de communications mis en place pour l'évènement.
- Pour toute installation de stand avec des conditions particulière, merci de contacter les organisateurs par mail à laconfreriedelacarotte@gmail.com, nous ferons notre possible pour satisfaire votre demande.
- Chaque stand sera équipé de table(s) et de chaises. Merci de nous préciser si vous venez avec votre propre matériel. (Pensez à prendre vos rallonges électriques et multiprises).
- Chaque stand devra être muni de nappes, non fourni par l'organisation.
- L'exposant s'engage à assurer son matériel. Les organisateurs ne pourront en aucun cas être tenus pour responsable des vols, incidents et autres dommages pendant toute la durée du salon aussi bien dans l'espace intérieur que sur les parkings extérieurs.
- L'exposant s'engage à laisser l'emplacement fourni dans un parfait état de propreté à la fin du salon.
- Les organisateurs se réservent le droit de refuser les demandes ne répondant pas aux conditions du présent contrat.
- L'hébergement est à la charge de l'exposant.
- **Les organisateurs offrent un buffet froid, café, thé ou chocolat ainsi qu'une boisson et une bouteille d'eau.**
- L'exposant devra suivre à la lettre les consignes de sécurité imposées par la sous-préfecture et les directives données par l'association organisatrice. Tout manquement aux consignes de sécurité et mise en danger d'autrui pourront conduire à l'expulsion de l'exposant.



Rappel :

La réservation ne sera effective qu'après réception de votre contrat signé et de votre règlement, envoyé par mail (laconfrriedelacarotte@gmail.com) ou par courrier à l'adresse suivante :

La Guilde Dormaniste
La Confrérie de la Carotte
C/O Virginie GOEVELINGER
42 rue du Docteur Moret
51700 DORMANS

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de « *La Guilde Dormaniste* » ou faire un virement sur le compte bancaire IBAN : FR76 1020 6510 2198 7217 4939 849

Paiement et contrat devront être reçus pour le 12 avril 2019 au plus tard. Les demandes incomplètes ne pourront être traitées.

Une confirmation de réservation vous sera adressée à réception de votre paiement.

Une facture peut vous être délivrée sur simple demande.

Aucun remboursement ne sera effectué par les organisateurs en cas d'annulation, d'absence ou de retard de l'exposant.

Fait à :

Le :

Signature :



**Horaires d'installations
des exposants**

Samedi 13 avril 2019 de 8h00 à 10h00

**Horaires d'ouverture
au public**

**Samedi 13 avril 2019 de 10h00 à 18h00
Dimanche 14 avril 2019 de 10h00 à 18h00**

Lieu de l'évènement

**Salle des Fêtes / Salle de réception
28 Avenue de Paris
51700 DORMANS**

L'association « La Guilde Dormaniste » se réserve le droit de modifier certains paramètres comme le plan d'occupation des stands, les demandes et les impératifs de l'organisation, sans pour autant que les participants puissent avoir un recours contre sa décision. Elle se réserve aussi le droit d'annuler la manifestation si des impératifs incontournables l'imposaient.

Plan de Dormans

